



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

PORTANT SUR LE CONCOURS PARTICULIER RELATIF AUX BIBLIOTHÈQUES CRÉÉ AU SEIN DE LA DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Chiffres clés 2024	4
1 Activité de la DGD Bibliothèques en 2024.....	5
1.1 Les crédits de la DGD Bibliothèques en 2024	5
1.2 Les 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions de la DGD Bibliothèques en 2024	6
1.3 La 3 ^{ème} fraction de la DGD Bibliothèques 2024.....	8
1.4 Consommation globale	8
2 Bilan de l'accompagnement des collectivités territoriales par la DGD Bibliothèques en 2024	10
2.1 La répartition des crédits et des opérations par région	10
2.2 Les collectivités accompagnées	11
2.3 Les opérations accompagnées par type de projet.....	12
2.3.1 Classification des types d'opération	12
2.3.2 La répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées	13
2.3.3 La répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques attribués	15
2.3.4 Point sur les projets immobiliers	17
2.4 Les opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales....	18
2.5 Taux d'accompagnement financier	20
3 Table des tableaux	22
ANNEXE : sélection de quelques opérations intéressantes 2024	24

INTRODUCTION

Les bibliothèques publiques constituent un équipement culturel très utilisé par la population, avec 40% des Français âgés de 15 ans et plus qui se sont rendus en bibliothèque municipale et intercommunale, chiffre en augmentation depuis 1997 (données 2016)¹. Elles constituent un réseau dense de plus de 15 000 lieux de lecture (gérés par les communes, intercommunalités et départements), dont 8 100 bibliothèques et 8 400 points d'accès au livre.

Pour les collectivités territoriales, la bibliothèque ou médiathèque est souvent le principal, voire le seul équipement culturel, proposant non seulement des ressources variées (livres, documents audiovisuels, jeux, ressources numériques, etc.) mais également des services (mise à disposition d'ordinateurs et d'accès Internet, aide à la formation et auto-formation, ateliers, etc.) et des animations culturelles. L'évolution actuelle de ces équipements les amène à diversifier leur offre, afin de répondre à des besoins toujours plus divers.

Maintenir à jour ces services et en garantir la qualité exige, de la part des collectivités territoriales, des investissements réguliers, que ce soit dans les bâtiments eux-mêmes, dans le matériel à disposition, dans l'achat de ressources ou la création de nouveaux services. **C'est pourquoi l'Etat accompagne ces collectivités, en fournissant une expertise lors de l'élaboration et du suivi des projets mais également un soutien financier.**

En la matière, le principal transfert financier de l'Etat aux collectivités territoriales est le concours particulier relatif aux bibliothèques créé en 1986 au sein de la dotation générale de décentralisation (abrégé dans le présent document en « DGD Bibliothèques ») : ce concours, relevant du budget du ministère en charge des collectivités territoriales mais géré conjointement avec le ministère chargé de la culture, est un dispositif qui accompagne entre 600 et 1 300 projets chaque année : construction ou rénovation de bâtiments, conservation patrimoniale, création de services numériques, réinformatisation, achats de bibliobus, acquisition ou numérisation de collections, modifications des horaires d'ouverture... Depuis la création de ce concours, plus de 3,3 millions de m² de bibliothèques ont ainsi été construits ou rénovés, à travers l'ouverture ou la réouverture de 70 à 110 établissements de lecture

¹ Ministère de la Culture, *Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activités 2016, synthèse nationale*, 2018, en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Bibliotheques-municipales-et-intercommunales-Donnees-d-activite-2016>

publique par an. En 2024, près de 27 000m² supplémentaires sont dédiés aux bibliothèques.

Cette édition 2024 du rapport d'activité sur le concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation a pour **objectif de restituer les données concernant la DGD Bibliothèques**, de les replacer dans le cadre de la politique nationale en matière de lecture publique et d'offrir de premiers éléments d'analyse sur les opérations accompagnées.

Ce rapport d'activité est organisé en deux parties : un récapitulatif des principaux éléments de la gestion de la DGD Bibliothèques en 2024 ; un bilan général des opérations accompagnées, basé sur les statistiques issues des remontées des différentes régions. Les opérations intéressantes identifiées par les conseillers livre et lecture des DRAC sont présentées en annexe.

CHIFFRES CLES 2024

Montant alloué en 2024 : 94 921 425 €

Dont 86 542 936 € - 1^{ère} fraction (77 954 242 €) et 2^{ème} fraction (8 588 694 €)

Dont 8 378 489 € - 3^{ème} fraction (soit 8,8% de l'enveloppe)

Consommation de l'enveloppe : 100 %²

Nombre d'opérations : 1032

Dont 1027 opérations - 1^{ère} fraction (986) et 2^{ème} fraction (41)

Dont 5 opérations - 3^{ème} fraction

Opérations menées par des communes : 771 (75%)

Opérations menées par des EPCI³ : 233 (22%)

Opérations menées par des départements : 28 (3%)

Consommation :

- **Montant versé aux communes** : 67 802 714 € (72%)
- **Montant versé aux EPCI⁴** : 22 985 751 € (24%)
- **Montant versé aux départements** : 4 132 960 € (4%)

Opérations les plus nombreuses : horaires d'ouverture (241 soit 23% des opérations)

Opérations les plus coûteuses : immobilier (64 812 613 € soit 68% du budget total)

M ² ouverts	M ² fermés	Evolution
35 886m ²	9 350m ²	26 536m ²

² En raison des calculs d'arrondis opérés par deux méthodes différentes, les crédits versés et consommés se sont élevés à 94 921 925 €, soit un euro de moins que le montant DGD total alloué en 2024 par la DGCL (94 921 426 €).

³ Dans ce rapport d'activité 2024, la collectivité européenne d'Alsace a été comptabilisée comme un EPCI.

⁴ Voir remarque précédente.

1 ACTIVITE DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2024

1.1 LES CREDITS DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2024

A la suite de la parution du décret 2024-816 le 15 juillet 2024, les crédits de la DGD Bibliothèques, auparavant répartis sur deux enveloppes, sont dorénavant divisés en trois enveloppes :

- La 1^{ère} fraction, correspondant à au moins 75% du total des crédits, est réservée aux projets situés en métropole. Elle est répartie en début d'année entre les préfetures de région en fonction de la population pondérée par l'évolution des équipements de lecture publique par région (exprimée en m² de bibliothèque/habitant). Elle est gérée directement par les SGAR, sur instruction des DRAC ;
- La 2^{ème} fraction, correspondant à 10% du total des crédits au maximum, est réservée aux projets situés dans les territoires ultramarins éligibles à la DGD Bibliothèques. Elle est répartie en début d'année entre les préfetures de région en fonction de la population pondérée par l'évolution des équipements de lecture publique par région (exprimée en m² de bibliothèque/habitant). Elle est gérée directement par les SGAR, sur instruction des DAC ;
- La 3^{ème} fraction, correspondant à 15% du total des crédits au maximum, est gérée par les administrations centrales des deux ministères. Elle accompagne, sous réserve de critères d'éligibilité, les projets ayant un rayonnement national ou régional et dont le poids financier ne peut être supporté par la seule enveloppe régionale concernée.

En 2024, la ressource budgétaire disponible au titre de la DGD Bibliothèques s'est élevée à 94 921 425 €, dont :

- 77 954 242 € pour la première fraction ;
- 8 588 694 € pour la deuxième fraction, soit 9% de l'enveloppe ;
- 8 378 489 € pour la troisième fraction, soit 8,8% de l'enveloppe.

La troisième fraction a été mobilisée en 2024 pour plusieurs projets d'ampleur : la poursuite des opérations menées à la Métropole européenne de Lille (numérique) et Grand Besançon Métropole (construction), ainsi que le début de la construction de la bibliothèque départementale de la Somme et le début de la rénovation de la bibliothèque Nucéra à Nice.

1.2 LES 1^{ERE} ET 2^{EME} FRACTIONS DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2024

La répartition initiale de la première et deuxième fractions, telle qu'établie au mois d'août 2024 avant que le rétablissement de crédits mentionné ci-avant ne soit exécuté, se décompose comme suit :

Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1^{ère} et 2^{ème} fractions

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 347 302 €	-
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2 741 862 €	-
BRETAGNE	3 535 683 €	-
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 547 944 €	-
CORSE	1 028 055 €	-
GRAND EST	6 042 768 €	-
HAUTS-DE-FRANCE	6 992 411 €	-
ILE-DE-FRANCE	14 916 860 €	-
NORMANDIE	3 523 325 €	-
NOUVELLE-AQUITAINE	7 264 047 €	-
OCCITANIE	7 699 415 €	-
PAYS DE LA LOIRE	4 571 063 €	-
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	6 919 259 €	-
GUADELOUPE	-	1 598 062 €
GUYANE	-	2 383 271 €
MARTINIQUE	-	1 382 611 €
REUNION	-	1 980 357 €
MAYOTTE	-	1 992 566 €
SAINT-BARTHELEMY	-	46 642 €
SAINT-MARTIN	-	99 563 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	9 071 €
TOTAL par fraction	77 129 994 €	9 492 143 €
TOTAL 1^{ère} et 2^{ème} fractions	86 622 137 €	

L'arrêté du 28 octobre 2024 a fixé le montant de la 3^{ème} fraction à 8 378 489 €.

A l'automne, un point a été fait avec les conseillers livre et lecture en DRAC, en lien avec les SGAR, sur la programmation finale des opérations accompagnées en 2024. Comme chaque année, certaines préfectures de région ayant constaté l'existence de crédits sans emploi dans leur enveloppe ont fait remonter ces crédits, qui ont ensuite été redistribués en octobre 2024 entre les préfectures de région ayant fait la demande de crédits complémentaires⁵.

La répartition finale des crédits tenant compte des mouvements du mois d'octobre :

Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1^{ère} et 2^{ème} fractions (montants arrondis à l'euro)

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 730 090 €	-
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2 854 146 €	-
BRETAGNE	3 680 475 €	-
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 430 184€	-
CORSE	1 028 055€	-
GRAND EST	4 885 530 €	-
HAUTS-DE-FRANCE	7 278 762€	-
ÎLE-DE-FRANCE	15 527 731 €	-
NORMANDIE	3 680 053 €	-
NOUVELLE-AQUITAINE	7 561 522 €	-
OCCITANIE	7 620 179 €	-
PAYS DE LA LOIRE	4 758 256 €	-
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	6 919 259 €	-
GUADELOUPE	-	1 528 153 €
GUYANE	-	2 383 271 €
MARTINIQUE	-	704 347 €
REUNION	-	1 980 357 €
MAYOTTE	-	1 992 566 €
SAINT-BARTHELEMY	-	0 €
SAINT-MARTIN	-	0 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	0 €
TOTAL par fraction	77 954 242 €	8 588 694 €
TOTAL 1^{ère} et 2^{ème} fractions	86 542 936 €	

⁵ Sur le total des crédits à redéployer, 79 200€ ont été prélevés pour ajuster le montant de l'aide DGD apporté à un projet soutenu en troisième fraction (rénovation de la bibliothèque Nucéra de Nice). Cela explique que le total de crédits répartis finalement pour la 1^{ère} et 2^{ème} fractions (86 542 937 €) soit légèrement inférieur au total des crédits initialement répartis (86 622 137 €).

1.3 LA 3^{ÈME} FRACTION DE LA DGD BIBLIOTHEQUES 2024

L'arrêté est paru au Journal officiel le 28 octobre 2024.

La 3^{ème} fraction 2024 de la DGD Bibliothèques a accompagné 4 préfetures de région pour un total de 8 378 489 €, dont la répartition est indiquée ci-après :

**Tableau 3 : Répartition par préfecture de région
des opérations de la DGD Bibliothèques 3^{ème} fraction**

Région	Crédits 3 ^{ème} fraction
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 813 815 €
HAUTS-DE-FRANCE	2 485 474 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	4 079 200 €
TOTAL	8 378 489 €

5 opérations ont été accompagnées sur cette 3^{ème} fraction :

- la poursuite et l'achèvement du soutien au projet de construction de la Grande Bibliothèque à Besançon (1 opération : travaux) ;
- la poursuite et l'achèvement de l'opération de bibliothèque numérique de référence à la Métropole européenne de Lille (1 opération : informatique) ;
- le lancement du projet de construction de la bibliothèque départementale de la Somme (1 opération : travaux) ;
- le lancement du projet de rénovation de la bibliothèque Nucéra à Nice (2 opérations : travaux et mobilier).

1.4 CONSOMMATION GLOBALE

Le montant de la DGD « Bibliothèques » effectivement versée et **rattachable à la seule répartition 2024** s'élève à **94 921 425 € (en AE=CP)**. A cela s'ajoutent 840 758 € dédiés au projet de la ville de Macouria en Guyane et qui ont fait l'objet d'une demande de report en 2023 sur l'année 2024. En effet, malgré la complétude du dossier, le versement de la dotation par services financiers de la préfecture de Guyane n'avait pas pu être effectué en fin d'année 2023.

Au total donc, **la consommation globale, en prenant en compte le report des crédits 2023 sur 2024, s'élève à 95 762 183 €.**

Le taux de consommation de ces crédits est donc de 100%.

La consommation globale des crédits DGD est la suivante :

Tableau 4 : Consommation par préfecture de région de la DGD Bibliothèques (total arrondi à l'euro)

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction	Crédits 3 ^{ème} fraction	Report 2023 sur 2024	Total (CP)
AUVERGNE- RHONE-ALPES	9 730 090 €	-	-	-	9 730 090 €
BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	2 854 146 €	-	1 813 815 €	-	4 667 961 €
BRETAGNE	3 680 475 €	-	-	-	3 680 475 €
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 430 184€	-	-	-	2 430 184€
CORSE	1 028 055€	-	-	-	1 028 055€
GRAND EST	4 885 530 €	-	-	-	4 885 530 €
HAUTS-DE- FRANCE	7 278 762€	-	2 485 474 €	-	9 764 236 €
ILE-DE-FRANCE	15 527 731 €	-	-	-	15 527 731 €
NORMANDIE	3 680 053 €	-	-	-	3 680 053 €
NOUVELLE- AQUITAINE	7 561 522 €	-	-	-	7 561 522 €
OCCITANIE	7 620 179 €	-	-	-	7 620 179 €
PAYS DE LA LOIRE	4 758 256 €	-	-	-	4 758 256 €
PROVENCE- ALPES-COTE D'AZUR	6 919 259 €	-	4 079 200 €	-	10 998 459 €
GUADELOUPE	-	1 528 153 €	-	-	1 528 153 €
GUYANE	-	2 383 271 €	-	840 758 €	3 224 029 €
MARTINIQUE	-	704 347 €	-	-	704 347 €
REUNION	-	1 980 357 €	-	-	1 980 357 €
MAYOTTE	-	1 992 566 €	-	-	1 992 566 €
SAINT- BARTHELEMY	-	0 €	-	-	0 €
SAINT-MARTIN	-	0 €	-	-	0 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	0 €	-	-	0 €
TOTAL	77 954 242 €	8 588 694 €	8 378 489 €	840 758 €	95 762 183 €

Les crédits de la DGD Bibliothèques ont donc permis de satisfaire les demandes de financement portées par les territoires.

2 BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2024

La Direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture rassemble, au premier trimestre de l'année suivante, les données concernant les opérations accompagnées financièrement par la DGD Bibliothèques durant l'année écoulée. Ce bilan permet d'évaluer précisément l'utilisation des crédits de ce concours et d'avoir des informations sur les investissements qui sont actuellement portés par les collectivités territoriales avec l'aide de l'Etat, en faveur de la lecture publique en France.

Les données présentées ici ont été recueillies lors du bilan effectué sur les opérations accompagnées en 2024. Elles apportent des informations sur la façon dont ces crédits ont été répartis selon les régions, sur les collectivités bénéficiaires et sur les opérations menées.

2.1 LA REPARTITION DES CREDITS ET DES OPERATIONS PAR REGION

Les crédits (précédemment détaillés dans le bilan de consommation globale) ont permis d'accompagner financièrement 1 032 projets à travers la France, ce qui ramène le nombre d'opérations proche de la moyenne observée entre 2008 et 2024 (947 projets). Pour mémoire, en 2023, le nombre d'opérations soutenues s'élevait à 1 008. Ces opérations se sont réparties entre les régions de la façon suivante :

Tableau 5 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques

Région	1 ^{ère} fraction	2 ^{ème} fraction	3 ^{ème} fraction	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	161	-	-	161
Bourgogne-Franche-Comté	71	-	1	72
Bretagne	94	-	-	94
Centre-Val de Loire	24	-	-	24
Corse	8	-	-	8
Grand Est	77	-	-	77
Hauts-de-France	38	-	2	40
Île-de-France	124	-	-	124
Normandie	78	-	-	78

Nouvelle-Aquitaine	63	-	-	63
Occitanie	99	-	-	99
Pays de la Loire	48	-	-	48
Provence-Alpes-Côte d'Azur	101	-	2	103
Guadeloupe	-	4	-	4
Saint-Barthélemy	-	0	-	0
Saint-Martin	-	0	-	0
Guyane	-	2	-	2
Martinique	-	8	-	8
La Réunion	-	16	-	16
Mayotte	-	11	-	11
Saint-Pierre et Miquelon	-	0	-	0
TOTAL	986	41	5	1032

2.2 LES COLLECTIVITES ACCOMPAGNEES

Trois catégories de collectivités territoriales et groupements de collectivités sont accompagnées au titre de la DGD Bibliothèques : les communes, les intercommunalités (EPCI) et les départements. En nombre de projets, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 771 projets, soit 75 %, ont été menés par des communes ;
- 233 projets, soit 22 %, ont été menés par des EPCI⁶ ;
- 28 projets, soit 3 %, ont été menés par des départements.

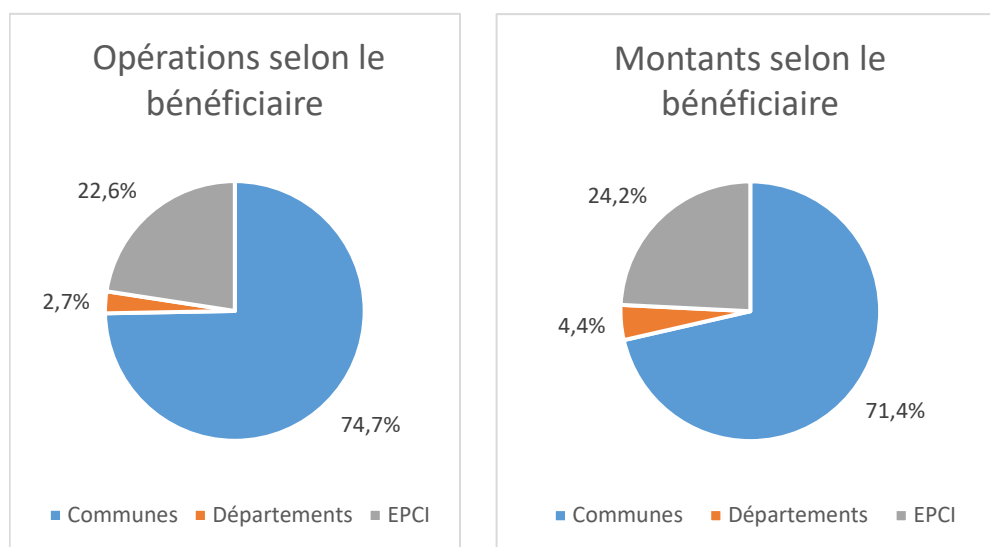
En pourcentage des crédits totaux de la DGD Bibliothèques, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 67 802 714 € soit 72 %, ont été versés à des communes ;
- 22 985 751 €, soit 24 %, ont été versés à des EPCI⁷ ;
- 4 132 960 €, soit 4 %, ont été versés à des départements.

⁶ Rappel : dans ce rapport d'activité 2024, l'opération portée par la collectivité européenne d'Alsace a été comptabilisée comme un EPCI.

⁷ Voir remarque précédente.

Figure 1 : Répartition des crédits de la DGD Bibliothèques selon la catégorie de bénéficiaire



Les résultats indiqués ci-dessus sont légèrement différents de ceux de l’an dernier : **les communes restent majoritaires, à la fois en nombre de projets et en crédits engagés.** Avec 4,1 M€ de crédits versés en 2024, le montant pour les départements se situe au-dessus de la moyenne observée depuis 2008 (3,8 M€), notamment grâce au projet de construction de la bibliothèque départementale de la Somme (financé à hauteur de 2M€). Le poids relatif des crédits versés en 2024 aux départements augmente donc fortement par rapport à 2023 (1,3 M€).

Ces chiffres, qui diffèrent sensiblement d’une région à l’autre, témoignent **d’une dynamique de long terme** : depuis 2008, les projets portés par les communes représentent en moyenne 74 % des projets et 65 % des montants concernés, alors que les projets portés par les EPCI représentent en moyenne 22 % des projets et 30 % des montants concernés et que les projets portés par les départements représentent en moyenne 4 % des projets et 5 % des montants concernés.

2.3 LES OPERATIONS ACCOMPAGNEES PAR TYPE DE PROJET

2.3.1 Classification des types d’opération

Les opérations sont ici classées en dix catégories, qui constituent une déclinaison des règles d’éligibilité décrites dans la circulaire du 26 mars 2019 :

- « Immobilier » : des investissements ayant pour objet la construction, la rénovation, la restructuration ou l'extension d'une bibliothèque de lecture publique, qu'elle soit principale ou annexe ;
- « Matériel et mobilier » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel initial ou le renouvellement, total ou partiel, de l'équipement d'une bibliothèque de lecture publique ;
- « Conservation des collections patrimoniales » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel ainsi que l'aménagement des locaux de bibliothèques municipales ou intercommunales destinés à améliorer les conditions de préservation et de conservation des collections patrimoniales, ainsi que l'accompagnement au déménagement de ces collections ;
- « Informatique et numérique » : des opérations ayant pour objet l'informatisation initiale ou le renouvellement des bibliothèques de lecture publique ainsi que l'équipement matériel lié à ces opérations ; sont également comprises dans cette catégorie les opérations ayant pour objet la création de services numériques aux usagers ;
- « Numérisation » : des opérations de numérisation des collections des bibliothèques ;
- « Bibliobus » : des opérations ayant pour objet l'acquisition et l'équipement de bibliobus départementaux, communaux et intercommunaux ;
- « Acquisition de documents » : des opérations ayant pour objet l'acquisition de collections tous supports dans le cadre d'opérations d'investissement et d'équipement ou de démarrage de projets. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2010.
- « Horaires d'ouverture » : des opérations ayant pour objet l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2016.

2.3.2 La répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées

Ces différentes catégories n'ont pas toutes le même poids au sein de la DGD Bibliothèques, que ce soit en nombre d'opérations ou en crédits mobilisés. Le tableau ci-dessous présente la répartition des opérations accompagnées en 2024 selon la catégorie à laquelle elles sont rattachées, en nombre et en pourcentage du total.

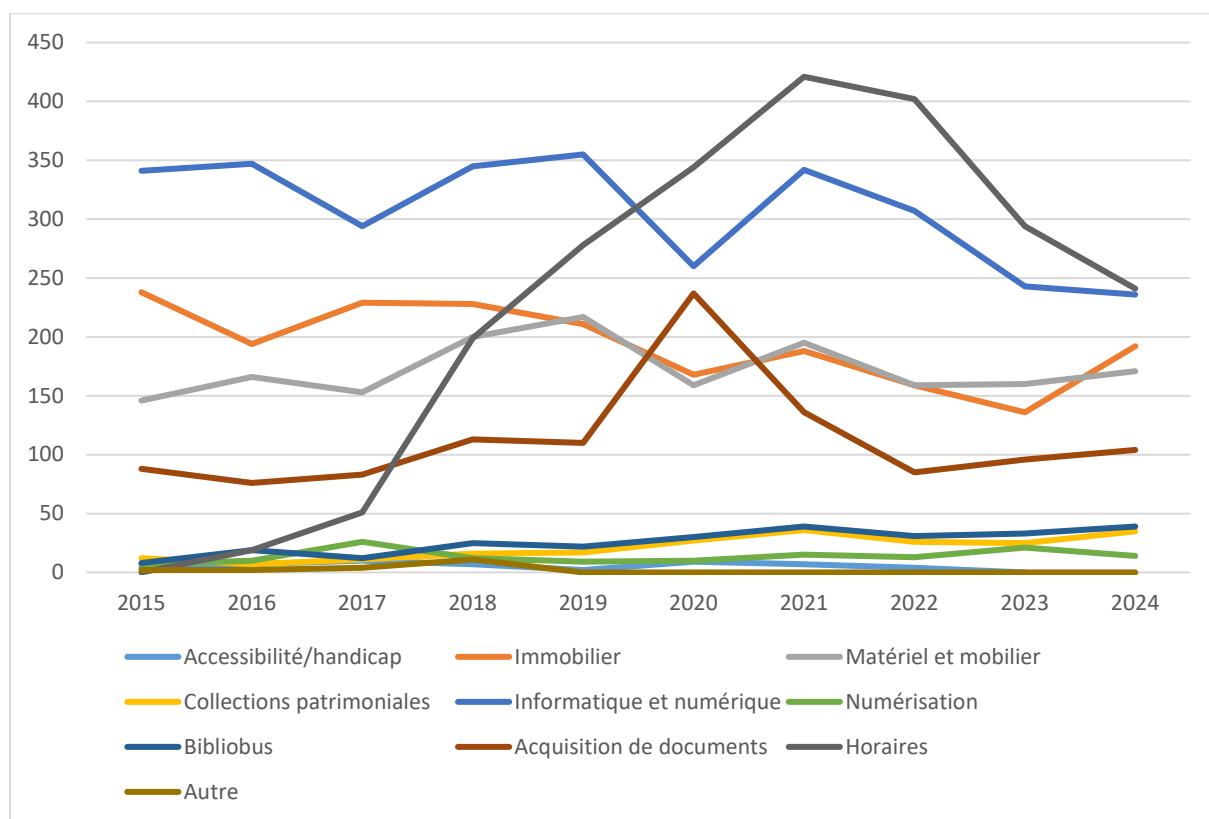
**Tableau 5 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2024
par la DGD Bibliothèques en nombre d'opérations
et en pourcentage du nombre total d'opérations**

Type d'opération	Nb d'opérations	%
Acquisition de documents	104	10%
Bibliobus	39	4%
Conservation collections patrimoniales	35	3%
Horaires	241	23%
Immobilier (constructions, rénovations, extensions et restructurations)	192	19%
Informatique et numérique	236	23%
Matériel et mobilier	171	17%
Valorisation et numérisation	14	1%
TOTAL	1 032	100%

Comme l'an dernier, **les opérations les plus nombreuses sont les extensions des horaires d'ouverture**, avec 241 opérations, soit 23% du total. Elles sont suivies de près par les opérations liées à « l'informatique et numérique » avec 236 projets, soit 23% des opérations. Cette proportion est plutôt stable par rapport à l'an dernier. Cette catégorie intègre les projets labellisés « Bibliothèque numérique de référence » (BNR) : lancé en 2010 par le ministère de la Culture, le programme BNR du ministère de la Culture a pour objectif d'accompagner les établissements de lecture publique dans le développement de ressources et de services en ligne de qualité.

Le nombre d'opérations d'acquisition de documents augmente légèrement cette année (104 contre 96 en 2023). Les catégories « Immobilier » (192 en 2024, contre 136 en 2023) et « Matériel et mobilier » (171 en 2024, contre 160 en 2023) observent une augmentation plus prononcée.

**Figure 2 : évolution du nombre de projets par an
sur les 10 dernières années (2015-2024)**



2.3.3 La répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques attribués

Les projets liés aux bâtiments conservent une place prépondérante au sein de la DGD Bibliothèques lorsque l'on considère aux montants mobilisés :

**Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2024
par la DGD Bibliothèques
en montant et en pourcentage du montant total**

Type d'opération	Montant total	%
Acquisition de documents	4 008 520 €	4,2 %
Bibliobus	871 995 €	0,9 %
Conservation coll patrimoniales	1 535 228 €	1,6 %
Immobilier (construction, extension, rénovation, restructuration)	64 812 613 €	68,3 %

Horaires	6 853 574 €	7,2 %
Informatique et numérique	6 744 237 €	7,1 %
Matériel et mobilier	9 848 248 €	10,4 %
Valorisation et numérisation	247 010 €	0,3 %
Total	94 921 425 €	100 %

Les projets immobiliers représentent 68 % des crédits mobilisés dans le cadre de la DGD Bibliothèques (64% en 2023), ce qui s'explique par le coût moyen significativement plus important de ces projets, notamment les projets de construction et de restructuration.

Le tableau ci-dessous présente l'aide financière moyenne par type de projet :

Tableau 7 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques attribués par catégorie de projet en 2024

Type d'opération	Nombre d'opérations	Montant total	Montant moyen de l'aide par projet
Acquisition de documents	104	4 008 520 €	38 543 €
Bibliobus	39	871 995 €	22 359 €
Conservation coll patrimoniales	35	1 535 228 €	43 864 €
Immobilier (construction, extension, rénovation, restructuration)	192	64 812 613 €	337 566 €
Horaires	241	6 853 574 €	28 438 €
Informatique et numérique	236	6 744 237 €	28 577 €
Matériel et mobilier	171	9 848 248 €	57 592 €
Valorisation et numérisation	14	247 010 €	17 644 €
TOTAL	1 032	94 921 425 €	91 978 €

La construction d'un nouveau bâtiment a un coût moyen plus élevé par opération que les autres types de projets, notamment les projets de construction neuve (485 406 € par opération en moyenne) et de rénovation (238 801 € par opération en moyenne).

Ces chiffres sont notamment tirés vers le haut par des projets d'ampleur de la 3^{ème} fraction, à savoir les constructions de la BD de la Somme et de la médiathèque de Grand Besançon Métropole et la rénovation de la médiathèque Nucéra à Nice. Pour l'ensemble de la catégorie « immobilier », cela représente un coût moyen de 337 438 €. En ne prenant en compte que les projets de la 1^{ère} et de la 2^{ème} fraction, le coût moyen baisse légèrement à 304 509 €.

2.3.4 Point sur les projets immobiliers

Derrière les opérations qui sont ici caractérisées sous l'intitulé « Immobilier », on retrouve quatre grands types de réalisations, définis ici selon les termes de la circulaire du 26 mars 2019 :

- **Construction** : « une construction vise à ériger un nouveau bâtiment » ;
- **Restructuration** : « la restructuration désigne des travaux lourds sur un bâtiment déjà existant, comportant une modification des superstructures ou des infrastructures, pour réorganiser l'espace à de nouvelles fins ou en suivant de nouvelles conceptions » ;
- **Rénovation** : « une rénovation désigne la remise à neuf de l'ensemble d'un bâtiment par l'amélioration de sa condition et sa mise en conformité avec les normes en vigueur (confort, équipements électriques, isolation, etc.) » ;
- **Extension** : « l'extension est l'agrandissement, dans la continuité, de la surface existante d'un bâtiment ».

Il est cependant à noter que la catégorisation des différentes opérations est à l'appréciation des DRAC, avec potentiellement quelques différences d'interprétation.

Tableau 8 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2024

Type d'opération	Nombre d'opérations	%
Construction/programmation	88	46%
Restructuration	53	28%
Rénovation	31	16%
Extension	20	10%
TOTAL	192	100%

De même que l’an dernier, **les opérations les plus nombreuses sont celles de construction d’un nouveau bâtiment**, soit en remplacement d’un bâtiment existant jugé obsolète, soit par absence d’un bâtiment préexistant. Cette situation, si elle se vérifie sur le long terme, **se modifie progressivement en faveur d’une réutilisation des bâtiments existants** (rénovation et extension).

Figure 3 : Evolution de la typologie des projets immobiliers en pourcentage relatif au nombre d'opérations sur les 10 dernières années (2015-2024)

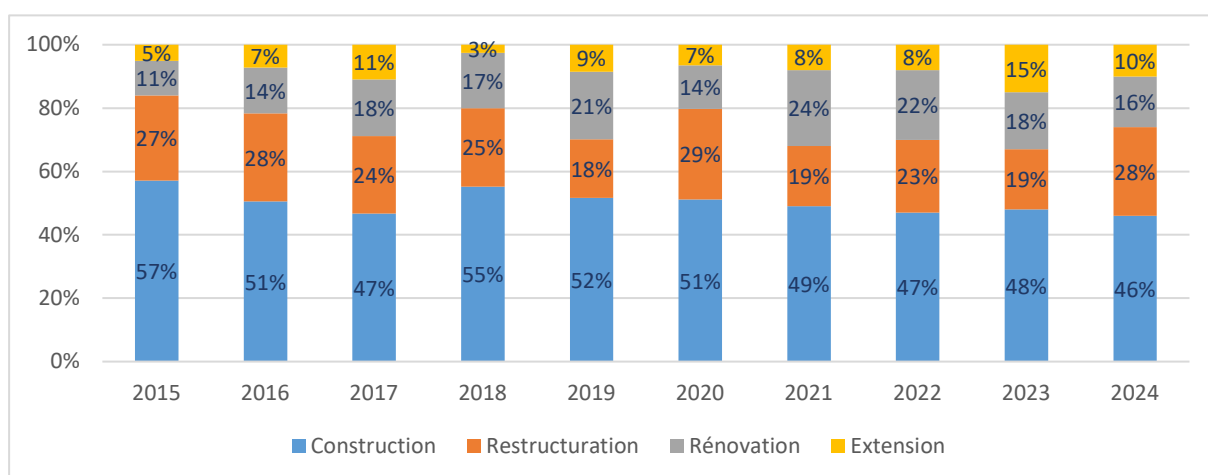


Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total en 2024

Type d'opération	Montant total	%
Construction/programmation	42 715 740 €	66%
Restructuration	11 134 232 €	17%
Rénovation	7 402 829 €	11%
Extension	3 559 812 €	5%
TOTAL	64 812 613 €	100%

2.4 LES OPERATIONS ACCOMPAGNEES EN FONCTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Si les chiffres donnés ci-dessus concernent la situation générale, ils cachent des réalités variables selon les régions, les types de bibliothèques ou de collectivités, ou encore les tailles de population. Les données DGD Bibliothèques permettent ainsi d’observer la répartition des différentes catégories d’opérations en fonction des collectivités qui les portent.

Tableau 10 : Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales, en nombre d'opérations en 2024

Type d'opération	Communes	EPCI	Départements	TOTAL
Acquisition de documents	83	19	2	104
Bibliobus	10	23	6	39
Conservation coll patrimoniales	26	9	0	35
Construction	72	15	1	88
Extension	16	3	1	20
Horaires	210	31	0	241
Informatique et numérique	155	70 ⁸	11	236
Matériel et mobilier	123	43	5	171
Rénovation	24	5	2	31
Restructuration	41	12	0	53
Valorisation et numérisation	11	3	0	14
TOTAL	771	233	28	1032

Quelques différences peuvent être notées entre les types de collectivités. Pour les bibliothèques municipales, on remarque par exemple de manière constante dans le temps un très fort investissement dans les projets d'extension d'ouverture (210), les projets d'informatique et le numérique (155), ainsi que le matériel et le mobilier (123). Pour les bibliothèques intercommunales, les projets d'informatique et de numérique sont les plus importants en nombre (70), suivis des projets d'équipement matériel et mobilier (48). Comme l'an dernier, les bibliothèques départementales portent surtout des projets qui concernent l'informatique (11%), ; ces projets sont suivis cette année par l'achat de bibliobus (en 2023, c'est l'équipement matériel et mobilier qui occupait la seconde position).

⁸ Ce total pour les EPCI comprend l'opération portée par la Collectivité européenne d'Alsace.

2.5 TAUX D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Les données recueillies dans le cadre du bilan DGD Bibliothèques 2024 donnent un aperçu des taux d'accompagnement financiers pratiqués. Là encore, les situations sont variables d'une région à l'autre et, dépendent de chaque projet.

Le tableau ci-dessous présente, dans sa colonne 2024, la moyenne nationale des taux d'accompagnement financier par catégorie. Il les remet également en perspective depuis 2011. Il ne porte que sur les opérations menées en 1^{ère} et 2^{ème} fractions ; les projets accompagnés en 3^{ème} fraction, très peu nombreux et de taille plus importante, n'ont pas été agrégés ici pour des raisons méthodologiques⁹.

**Tableau 11 : Taux de subvention moyen par type d'opération
en 1^{ère} et 2^{ème} fractions**

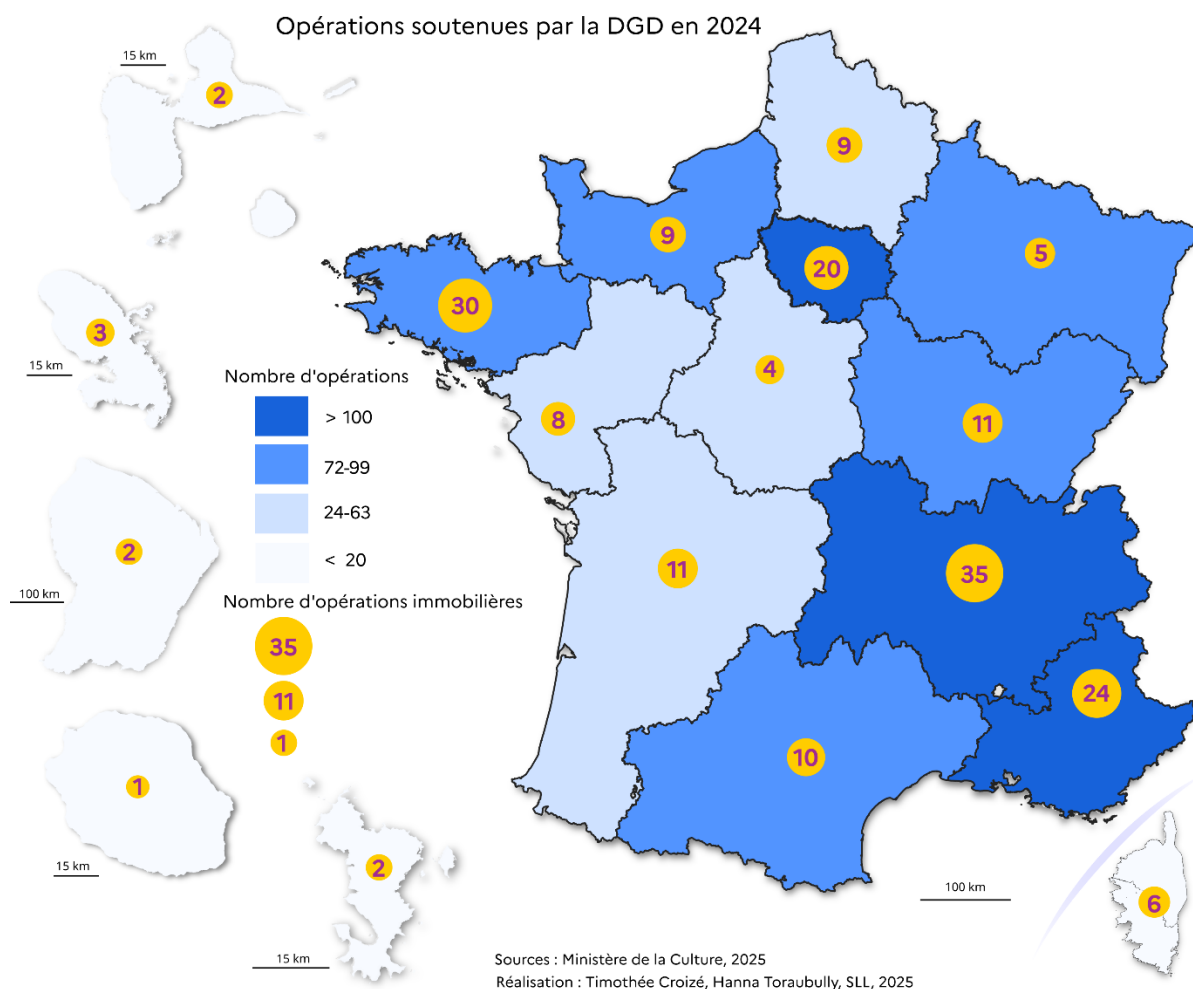
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Accessibilité /handicap	63%	38%	72%	56%	30%	61%	43%	75%	60%	47%	52%	44%	N/A	N/A	53%
Acquisition de documents		42%	31%	47%	39%	38%	39%	52%	41%	66%	48%	44%	46%	46%	45%
Bibliobus	47%	53%	43%	45%	31%	51%	47%	57%	53%	44%	52%	50%	46%	45%	48%
Conservation collections patrimoniales	51%	47%	58%	41%	59%	48%	23%	45%	62%	42%	69%	74%	68%	74%	54%
Immobilier	36%	45%	36%	42%	38%	39%	40%	37%	36%	43%	46%	46%	42%	40%	40%
Horaires						64%	58%	76%	63%	53%	64%	66%	67%	66%	64%
Informatique et numérique	52%	62%	45%	59%	50%	49%	51%	53%	49%	46%	54%	50%	50%	51%	52%
Matériel et mobilier	42%	58%	36%	42%	40%	39%	43%	41%	39%	33%	47%	44%	42%	43%	42%
Numérisation	63%	57%	46%	56%	56%	54%	53%	50%	54%	55%	74%	68%	74 %	67%	59%
Autres	N/A	47%	40%	47%	50%	34%	N/A	81%	N/A	65%	N/A	N/A	N/A	N/A	50%
Moyenne annuelle	39%	46%	36%	43%	39%	40%	39%	52%	39%	53%	56%	53%	53 %	54%	46%

⁹ A noter également que les taux de subvention ne sont pas toujours renseignés dans les tableaux de bilan envoyés par les DRAC.

En synthèse, il est possible de voir que :

- Sur le long cours, les opérations « **Horaires d'ouverture** » et « **numérisation** » sont celles qui bénéficient des **taux d'accompagnement les plus élevés** ;
- Les **opérations immobilières** font état de **taux plus variables**, plusieurs enveloppes pouvant être mobilisées pour accompagner ces projets.



Carte 1 : opérations soutenues par la DGD en 2024 dont opérations immobilières





3 TABLE DES TABLEAUX



Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions	6
Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions (montants arrondis à l'euro)	7
Tableau 3 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques 3 ^{ème} fraction	8
Tableau 4 : Consommation par préfecture de région de la DGD Bibliothèques (total arrondi à l'euro)	9
Tableau 5 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2024 par la DGD Bibliothèques en nombre d'opérations et en pourcentage du nombre total d'opérations	14
Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2024 par la DGD Bibliothèques en montant et en pourcentage du montant total	15
Tableau 7 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques attribués par catégorie de projet en 2024	16
Tableau 8 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2024	17
Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total en 2024	18
Tableau 10 : Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales, en nombre d'opérations en 2024	19
Tableau 11 : Taux de subvention moyen par type d'opération en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions	20
Carte 1 : opérations soutenues par la DGD en 2024 dont opérations immobilières	23



ANNEXE : SÉLECTION DE QUELQUES OPÉRATIONS INTÉRESSANTES EN 2024



Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
GRAND EST	<p>Médiathèque L'Oiseau Lire 300m²</p> <p>Velaines (55)</p> <p>951 hab.</p>	<p>Construction</p> <p>La médiathèque, ouverte au printemps et inaugurée en juin 2024, marque un véritable renouveau dans le paysage meusien. Il s'agit de la première ouverture d'un nouvel équipement dans ce département depuis les années 90.</p> <p>La médiathèque de près de 300 m² est ouverte vers l'extérieur grâce à de larges surfaces vitrées, et distribuée en divers espaces de consultation des collections et de médiations, également prévus pour accueillir des permanences sociales ou des associations locales. L'équipement muni de mobilier modulable est bâti sur l'ancien parking des Claudelles, à côté de l'école pour un accueil régulier des élèves.</p> <p>L'architecte est parti du programme et des usagers pour un « jeu de construction » et créer un paysage intérieur.</p> <p>Gens architectures est lauréat 2024 du Prix d'architectures 10+1, organisé par la revue d'a, (prix national de la critique architecturale).</p>	<p>Coût total : 1 232 096 € (hors extension des horaires)</p> <p>Montant DGD : 294 198€ (23,9% des dépenses éligibles)</p> <p>+ aide de la DSIL</p> <p>Autre partenaire financier : département de la Meuse</p>	 <p style="text-align: center;">© commune de Velaines</p> 

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
GUADELOUPE	<p>Médiathèque Raoul Georges Nicolo 1 500m²</p> <p>Le Gosier (971) 27 205 hab.</p>	<p>Bâtiment, équipement, informatique et services numériques</p> <p>Cette médiathèque a réouvert en juillet 2024, après 4 ans de fermeture pour travaux.</p> <p>Outil central de développement culturel de la Ville du Gosier (CA Riviera du Levant, Guadeloupe) depuis 1996, cette médiathèque lumineuse et placée en centre-ville, face au panorama d'exception offert par l'îlet du Gosier, pratiquait déjà des horaires étendus (37h15) et la gratuité mais elle nécessitait une mise aux normes (accessibilité) et un désamiantage urgents. Le confort sonore et thermique était à imaginer, comme les nouveaux services attendus (prêt RFID, numérique).</p> <p>Un auditorium pour la jeunesse (30 places) et une terrasse sur le toit viennent compléter les fonctionnalités de l'équipement.</p>	<p>Coût total : 1 544 000 €</p> <p>Montant DGD : 1 003 000 € (65% des dépenses éligibles)</p> <p>Autres financeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FEDER : 150 000 € - Région : 348 000 € - Ville : 34 400 € - Autres (EDF) : 55 000 € 	 

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
ILE-DE-FRANCE	<p>Médiathèque James Baldwin 4 700m² Paris (75) 2,1 M hab.</p>	<p>Bâtiment, informatique et numérique, matériel et mobilier, collections</p> <p>La médiathèque James Baldwin, ouverte en juillet 2024, est incluse dans un ensemble comprenant également une maison de réfugiés et un café, sur une parcelle globale de 6000 m², en zone d'habitation dense. La médiathèque et la Maison des réfugiés se situent dans les bâtiments de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré, à quelques dizaines de mètres de la Place des Fêtes.</p> <p>Le projet se veut emblématique d'une nouvelle manière de construire les équipements, qui découle notamment de l'adoption du plan climat en conseil de Paris en 2017 : conservation du maximum de matériaux et sans ajout de béton, protection solaire, ventilation naturelle, matériaux bio-sourcés / issus du réemploi...</p> <p>La médiathèque a pour projet de favoriser la création de liens entre des citoyens de générations et de conditions sociales diverses. L'activité de la médiathèque doit reposer fortement sur des actions créées en partenariat ou co-construites avec les acteurs associatifs et institutionnels du quartier. Elle est l'un des cinq « Pôles Sourds » du réseau parisien des bibliothèques.</p>	<p>Coût total : 17 495183 €</p> <p>Montant DGD : 3 022 377 € (35% - travaux 35% - mobilier 50% - informatique 50% - collections)</p>	 <p>© Clément Dorval/Ville de Paris</p>  <p>© Fred Mauviel / Ville de Paris</p>

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
MARTINIQUE	Médiathèque Les Pitons du Nord 450m ²	Construction La médiathèque a été inaugurée en septembre 2024 : elle a été baptisée en référence aux « Pitons qui ne sont plus du Carbet ni du Morne Vert mais bien inscrits depuis 2023 au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ».	Coût total : 358 875 € Montant DGD : 287 100 € (80% des dépenses éligibles)	 
	Le Carbet (972) 3 619 hab.	Dans le jardin de la Médiathèque, une sculpture dénommée « Attributs Kalinago » est un hommage au peuple Kalinagos (premiers habitants des Antilles : Amérindiens originaires du Nord du Venezuela - à partir du 9e siècle - source : article Radio France).		

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
PAYS DE LA LOIRE	Médiathèque La Taïga 666m ² Sèvremoine (49) 26 419 hab.	Bâtiment, équipement mobilier, informatique, extension des horaires d'ouverture, collections La construction d'une nouvelle médiathèque à Saint-Germain-sur-Moine dans le quartier Moine permet de créer un deuxième pôle structurant de lecture publique sur le territoire communal afin de rééquilibrer l'offre culturelle et de proposer un équipement de lecture publique à proximité immédiate des lieux de vie et d'habitation sur le quartier. L'architecture sobre et durable fait appel à des matériaux durables et savoir-faire locaux, optimisant l'inertie du bâtiment et privilégiant le bio-climatisme. La médiathèque propose un espace de consultation, une salle d'animation et d'exposition, un espace conte, un espace de jeux vidéo, un espace public numérique, 2 terrasses et une cuisine ouverte. La médiathèque est équipée d'une boîte retour de livres ouverte 7j/7 et 24h/24 pour améliorer l'accès à ce service de lecture publique. La bibliothèque a reçu en 2024 le prix <i>Livres Hebdo</i> dans la catégorie « accueil ».	Coût total : 2 162 140 € Montant DGD : 900 034 € (45 % des dépenses éligibles) Autre financeur : département (100 000€)	 <p>© Olivier Rahard</p>  <p>© Corinne Bourcier</p>

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
PAYS DE LA LOIRE	<p>Médiathèque des Landes-Genusson 342 m²</p> <p>Landes-Genusson (85) 2 482 hab.</p>	<p>Bâtiment, équipement mobilier, informatique et services numériques, collections, extension des horaires d'ouverture</p> <p>L'équipement, ouvert en janvier 2024, est municipal et géré par une équipe salariée et des bénévoles. Il fait partie du réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne, qui coordonne 12 bibliothèques.</p> <p>Il est intégré à un pôle culturel regroupant un théâtre et une bibliothèque, séparé par un espace de convivialité, équipé d'une tisanerie à l'usage du public et de gradins permettant l'action culturelle.</p> <p>La médiathèque est l'une des composantes d'un travail de requalification du centre-bourg. La médiathèque des Landes-Genusson se veut donc un équipement de proximité à l'usage des riverains, tout en proposant des services en réseau avec les autres équipements de lecture publique du territoire.</p>	<p>Coût total : 1 135 016 €</p> <p>Montant DGD : 549 978 € (45% des dépenses éligibles)</p> <p><u>Autres financeurs :</u> DSIL, subvention Conseil Régional FPdIRIC + Conseil Départemental : 199 700 €</p>	 <p>© Ville de Landes-Genusson</p>  <p>© Sidonie photographie</p>

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
REUNION	<p>Médiathèque-Grainothèque de Bérive 150m²</p> <p>Le Tampon (974)</p> <p>80 000 hab.</p>	<p>L'équipement a ouvert ses portes en juin 2024. Il est consacré exclusivement au développement durable et vient rejoindre les deux autres médiathèques à spécialité de la commune : LUDOthèque (Plaine des Cafres) et BDthèque (Trois-Mares). Le réseau de lecture publique du Tampon inscrit son action dans le cadre de l'Agenda 2030.</p> <p>Considérée comme le grenier de l'île, la commune possède de grandes surfaces consacrées à l'horticulture et au maraîchage. Le projet de la collectivité est fortement orienté vers le soutien à l'agriculture et à la préservation de l'environnement, notamment dans des projets en faveur des plantes endémiques de l'île.</p> <p>La Médiathèque comprend : un fonds documentaire orienté développement durable, une grainothèque, un jardin pédagogique, un atelier, une aire de jeux à thème, un projet d'action culturelle et pédagogique en lien.</p>	<p>Coût total : 866 457 €</p> <p>Montant DGD : 432 071 € (70% des dépenses éligibles)</p>	